

Image not found or type unknown



Chômage suite à un retour en france

Par **Aussindy**, le **10/11/2009** à **11:35**

Bonjour,
Française mais ayant travaillé, à la suite de mes études, en Belgique (3 ans) et en Suisse (1an), je souhaite aujourd'hui suivre mon concubin qui est muté en France.
Ayant cotisé au chômage belge et suisse (mais non français), je voulais savoir s'il était possible que je touche le chômage en France dû au suivi de mon concubin?
Merci.